

# COMITÉ FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

## PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
COMITÉ FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

2 mars 2017 - 17h15

Cabinet Orrick – 31 Avenue Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie – 75016 Paris

---

L'Assemblée générale ordinaire du Comité français de l'arbitrage est ouverte par Me Laurent JAEGER, Président, sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapport moral du Président et son approbation,
- 2) Rapport financier du Trésorier, approbation des comptes,
- 3) Questions diverses.

\* \*  
\*

### 1) RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Le Président prend la parole et retrace les activités du CFA de janvier 2016 à ce jour :

#### Manifestations 2016 du CFA

##### *Conférences trimestrielles 2016*

**28 janvier 2016** – « Objets d'art, biens culturels et arbitrage », par M. Guido Carducci.

**2 juin 2016** – « L'impérativité du droit choisi par les parties devant l'arbitre international », par le Professeur Sylvain Bollée.

**4 octobre 2016** – « Arbitrage d'investissement et Union européenne », par le Professeur Sophie Lemaire.

Il précise que ces conférences donneront lieu à des publications dans la Revue de l'arbitrage.

##### *Colloque annuel*

**4 novembre 2016** – « Le contrat devant l'arbitre. A l'épreuve de la réforme française du droit des contrats », sous la direction scientifique du Professeur Laurent Aynes.

#### Les groupes de travail :

##### *Arbitrage interne*

Un atelier de pratique arbitrale a été organisé en 2016 :

**30 juin 2016** – « La procédure arbitrale et les tiers »

### **Le CFA 40**

Groupe créé en 2011. Organise des rencontres de jeunes praticiens de l'arbitrage. L'objectif est de leur permettre de s'impliquer dans les questions scientifiques. Le CFA 40 organise au moins un événement scientifique par an : les « Tables d'Adrien ».

Le Bureau du CFA 40 vient d'être renouvelé partiellement. Il est composé depuis de renouvellement récent de : Damien Devot, Janice Feigher, Clément Fouchard, Raphaël Kaminsky.

Me Jaeger reprend les événements organisés par le CFA 40 en 2016.

**14 mars 2016** — CFA40/DIS40 : « Comparing Arbitration in France and Germany : Apples and Oranges ? »  
Palais de Justice

**28 avril 2016** — « Transparency of International Arbitration : Current Trends », invité Andrea Carlevaris, Secrétaire général ICC International Court of Arbitration.

### **Regards croisés CFA/CEA**

La manifestation organisée conjointement par les deux comités a eu lieu à Paris (22 cours Albert 1<sup>er</sup>) le 18 février 2016 sur le thème « Regards croisés approfondis sur la sentence arbitrale ».

Une autre rencontre a eu lieu le 24 février 2017 à Madrid sur le thème « Regards croisés approfondis sur l'arbitre, l'ordre public et l'infraction pénale ».

### **Académie de l'arbitrage international**

Me Laurent Jaeger présente la septième session de l'Académie Internationale du Droit de l'Arbitrage (« Arbitration Academy ») qui aura lieu du 3 juillet au 21 juillet 2017.

La leçon inaugurale sera donnée par le Professeur Luca Radicati (Professeur de droit à l'Université Catholique de Milan) et la Berthold Goldman Lecture délivrée par le Professeur Laurent Lévy (Professeur de droit à l'Université Queen Mary de Londres).

La session 2017 inclura un cours général (le nom de l'orateur sera indiqué prochainement) et des cours spéciaux par Mesdames et Messieurs Mohamed S. Abdel Wahab, Funke Adekoya, Catherine Kessedjian, Jan Kleinheisterkamp, Haris Pamboukis et Jean-Baptiste Racine.

Les ateliers de travail et séminaires seront assurés par l'ICSID (Aurelia Antonietti), la CCI, la CPA (Brooks W. Daly) et la CAS (William Sternheimer). Le Professeur Anthony Charlton (Cabinet Deloitte) donnera un séminaire sur le Quantum.

### **Prix de thèse Philippe Fouchard**

Le jury est composé de MM. D. Cohen, J. Pellerin, F.-X. Train, G. Pluyette et J.-B. Racine.

Les membres du jury ne se réunissent que lorsqu'ils ont reçu suffisamment de thèses. Le vote se fait par consensus.

En 2015, le prix a été décerné à M. Paul Giraud pour sa thèse sur le thème « La conformité de l'arbitre à sa mission » dirigée par le Professeur Charles Jarrosson et soutenue le 4 décembre 2014 devant l'Université Panthéon-Assas (Paris II). Aucun prix n'a été remis depuis.

Le prochain prix pourrait être remis lors du colloque annuel 2017 du CFA. La date limite de dépôt des thèses a été fixé au 30 avril 2017.

A ce jour, le CFA a reçu deux thèses.

**1<sup>re</sup> Résolution – Approbation du rapport moral**

« L'Assemblée générale ordinaire approuve le rapport moral du Président du CFA qui lui a été présenté et donne quitus au Bureau.

La résolution est adoptée à l'unanimité. »

**2) RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 sont caractérisés notamment par les données suivantes :

➤ Total du bilan :	517.036 €
➤ Chiffre d'affaires :	401.778 €
➤ Résultat net ( <u>positif</u> )	71.660 €

L'ACTIF DU BILAN

est essentiellement constitué de la trésorerie qui s'élève à 428.041 € sur un total de bilan de 517.036 €, étant observé que les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 52.680 €.

AU PASSIF DU BILAN apparaissent les chiffres suivants :

- 418.783 € correspondant aux CAPITAUX PROPRES dont

- 347.124 € au titre du report à nouveau

- 71.660 € représentant le résultat positif de l'exercice

- 98.253 € correspondant aux DETTES dont notamment :

- 23.201 € au compte Fournisseurs

- 36.019 € au compte Autre dettes notamment la provision pour les congés payés et les charges sociales (24.235 €)

Les principales données du COMPTE DE RESULTAT sont les suivantes :

Les PRODUITS D'EXPLOITATION s'élèvent à 401.905 € contre 369.043 € pour l'exercice précédent. Ils sont essentiellement constitués des abonnements à la Revue, des cotisations des membres et de la cotisation de l'IAI.

On peut ici distinguer :

CFA :

- cotisations membres : 49.300 €

- abonnements à la Revue : 167.779 €

- colloque CFA du 23 octobre 2015 : 21.086 € (recettes nettes de 10.940 €)

IAI :

- cotisations : 77530 €

- colloque : 7972 €

CFA -40 : 4.492 €

Les CHARGES D'EXPLOITATION qui comprennent notamment les frais d'impression de la revue, de routage, de séminaires et de conférences, de site Internet, de rémunération du personnel et les charges sociales, s'élèvent à 330.253€ contre 299.321 € pour l'exercice précédent.

On peut aussi distinguer :

CFA :

- location immobilière : 13.281 € (23. 239 € en 2014)
- Voyages et déplacements : 4.708 € (21.061 € en 2014)
- colloque : 10.146 €, marge de 10.940 € (35.977 € et marge de 1.127 € en 2014)
- Frais liés à la Revue : 91.320 € avec une marge de 78.810 € (82.977 € avec une marge de 86.121 € en 2014)

IAI :

- Voyages et déplacements : 13.525 € (16.173 € en 2014).
- Colloque: 54.652 € (Perte : 46.679 €)

CFA 40 : 3666 € (marge de 826 €)

Ce qui donne un RESULTAT D'EXPLOITATION POSITIF de 71.660 € contre 69.726 € pour l'exercice précédent.

Si l'on distingue CFA / IAI

- CFA : 76.308 €
- IAI : - 4.649 €

Après imputation des produits financiers, il ressort un BENEFICE de 71.660 € déjà évoqué.

Le rapport financier est soumis au vote de l'assemblée générale ordinaire (majorité simple des membres présents – Art. 17 des Statuts), le Trésorier ne prenant pas part au vote de la présente résolution :

#### **2<sup>e</sup> Résolution – Approbation des comptes**

« L'Assemblée générale ordinaire approuve le rapport financier du CFA qui lui a été présenté et donne quitus au Trésorier pour sa gestion.

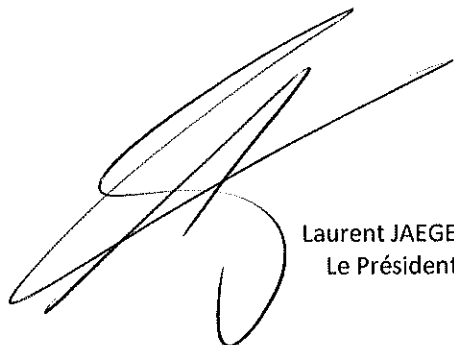
La résolution est adoptée à l'unanimité. »

#### **3) QUESTIONS DIVERSES**

Personne n'ayant de question à poser, la séance est levée.

\* \*  
\*

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune question n'étant plus soumise à l'assemblée générale ordinaire, le Président lève la séance à 18h00.



Laurent JAEGER  
Le Président